

CANADA

Province de Québec

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance ordinaire ajournée du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 9 avril 2020 à compter de 14h00 heures à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous à huis clos.

Sont présents :

Mme Jocelyne Lyrette, Mairesse

M. Jacques Rodgers, conseiller

Mme Audrey Robitaille, conseillère (Présente par téléphone)

M. Gilles Richard, conseiller

Mme Julie Paiement, conseillère (Présente par téléphone)

Absence motivée :

Mme Christiane Cyr, conseillère

M. Éric Bélanger, conseiller

M. Jean-Marie Gauthier, directeur général, fait office de secrétaire de la séance.

Assistance

Aucune assistance n'est permise à cause du Covid-19

Ouverture de la séance ordinaire

La mairesse, **Jocelyne Lyrette**, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance ouverte à 14h00 heures.

ORDRE DU JOUR

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance ordinaire

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

130-00 Gestion financière et administrative

130-01 Adoption des modifications apportées au règlement
191219-314

130-02

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

200-01

300 - TRANSPORT

300-01

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 - LOISIRS, CULTURE ET ÉDUCATION

800 – CORRESPONDANCE

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 – Levée de la séance

A- 090420-083

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par **Gilles Richard** et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La mairesse Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec la résolution.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question

A-090420-084

Adoption des modifications apportées au règlement # 191219-314

ATTENDU QUE suite à la pandémie de la Covid-19, le conseil désire faciliter le paiement de taxes foncières à ses citoyens ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par **Éric Bélanger** à la séance ordinaire du 6 avril 2020;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé par **Éric Bélanger**, à la séance du 6 avril 2020;

ATTENDU QUE le conseil désire reporter la date du premier versement prévue pour le 31 mars 2020, et la reporter au 30 avril 2020. Modification à l'article 2.H du règlement #191219-314.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Jacques Rodgers** et résolu que le conseil accepte le report du premier versement de taxe.

La mairesse, Jocelyne Lyrette demande aux membres du conseil s'ils sont d'accord avec cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

A-090420-085

Levée de l'ajournement

Le conseiller, **Jacques Rodgers**, propose et il est résolu que la séance soit levée. Il est présentement 14h04 précis.

Adoptée à l'unanimité

Jocelyne Lyrette
Mairesse

Jean-Marie Gauthier
Directeur général

Je, Jocelyne Lyrette, ai approuvée toutes et chacune des résolutions contenues au procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du Code municipal.